

Monographie des Distributeurs Consommation Hors Domicile

Edition 2014

Développez efficacement votre activité avec les distributeurs de la consommation hors domicile

- **Analysez le fonctionnement des différentes enseignes :** Découvrez ou mettez à jour vos connaissances sur leur stratégie, leur offre, leurs enjeux et leurs attentes

- **Evaluez le contexte concurrentiel dans lequel elles évoluent :** Comparez la position sur le marché, les axes de développement et les modes de fonctionnement de chacune

- **Préparez une approche commerciale adaptée à chaque distributeur :** Comprenez leur process de référencement, circuits d'approvisionnement et leurs attentes envers les fournisseurs

Les monographies des distributeurs, un panorama complet des principales enseignes de distribution (édition 2014)

Étude publiée en juin 2014

30 enseignes analysées

- Cash & Carry : Metro, Promocash
- Généralistes : Transgourmet, Pro A Pro, Groupe Pomona
- Spécialistes Surgelé : Passion froid, Brake France, Davigel, Relais d'Or Miko, DS Restauration, Krill, Carigel
- Spécialistes Epicerie : Gedal, Episaveurs
- Spécialistes Frais : France frais, Gral
- Spécialistes F&L/marée : Terre Azur, Hexagro, Creno
- Spécialistes Boisson : France Boissons, C10, Distriboissons
- Spécialistes Confiserie : Supergroup-1'Dis, Magec
- Spécialistes boulangeries-pâtisseries : Coup de Pâtes, Back Europ, Délices et Créations, Disgroup
- Autres distributeurs : Forezia, Bergam's

Enseignes à la demande

- Possibilité de souscrire à d'autres enseignes à la demande
- Devis réalisé en fonction du nombre de souscripteurs

5 fiches d'analyse par enseigne

- Présentation générale & Chiffres clés : concept et positionnement, poids de l'enseigne sur le marché, implantations, stratégie, axes de développement de l'enseigne
- Offre : description, analyse quantitative et qualitative de l'offre, poids des marques nationales et des MDD FOOD SERVICE TRACKING
- Marketing de l'offre : outils de vente et de promotions, manifestations
- Approche clients : analyse de la clientèle, enjeux envers les clients, services proposés
- Approche fournisseurs : interlocuteurs clés et coordonnées, circuits d'approvisionnement, processus de référencement, organisations des achats, attentes envers les fournisseurs

Méthodologie

- Etudes documentaires issues de la veille de la presse professionnelle et économique, des sites internet, des salons et conférences
- Interviews des acteurs de la restauration réalisées par des consultants experts
- Analyse de l'offre des enseignes à partir de notre base de données Food Service Tracking™ Distribution

Pour plus d'informations : Contactez Magali Caufman au 04 37 45 02 65 ou m.caufman@foodservicevision.fr
A propos de Food Service Vision : Cabinet de conseil stratégique et d'études, spécialisé en consommation hors domicile, pour les acteurs qui souhaitent se développer sur ce marché.

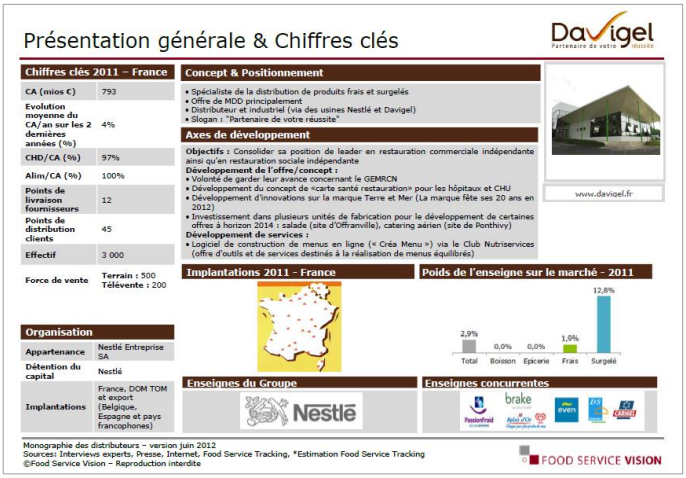
Visitez notre site www.foodservicevision.fr

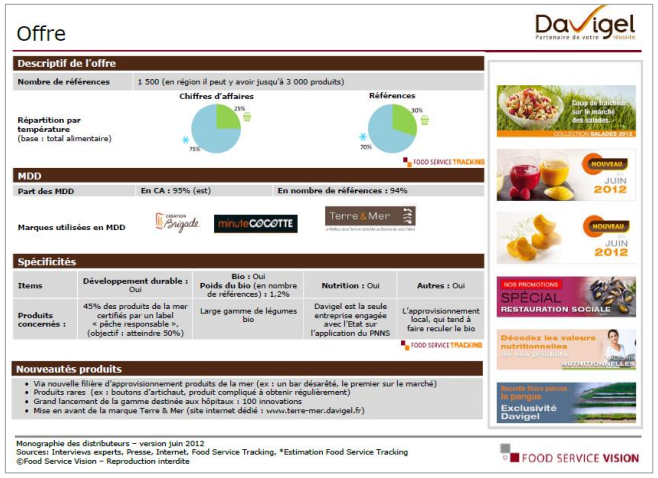


Monographie des Distributeurs Consommation Hors Domicile

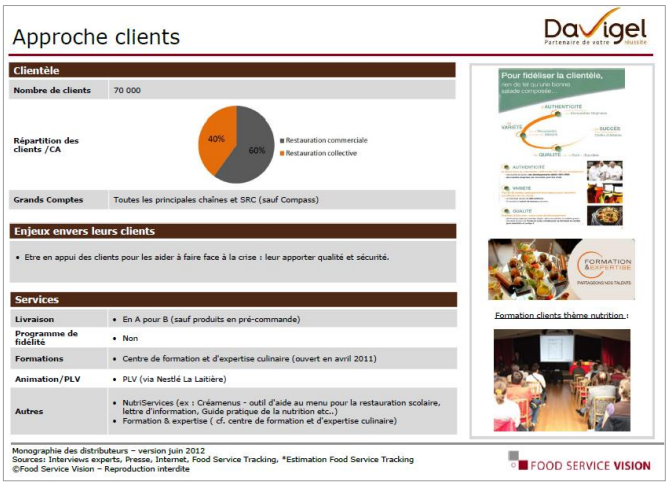
Edition 2014

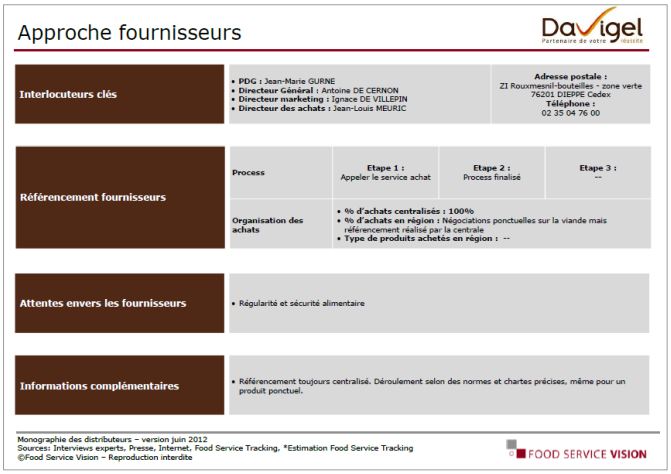
Exemple de monographie : Davigel (Edition 2012)













Monographie des Distributeurs Consommation Hors Domicile
Edition 2014

BON DE COMMANDE

Merci de compléter et de faxer cette page au 04 37 45 49 74

Monographie des distributeurs de la consommation hors domicile
Tarifs 2014

Formule choisie :

	5 enseignes	10 enseignes	20 enseignes	Pack complet (30 fiches)
Prix édition 2014	❍ **1 815 € HT**	❍ **3 305 € HT**	❍ **5 120 € HT**	❍ **5 830 € HT**
Prix pour abonnement sur 2 éditions (ie. Edition 2014 et 2016)	❍ **2 700 € HT**	❍ **4 860 € HT**	❍ **7 560 € HT**	❍ **8 750 € HT**

Enseignes sélectionnées :

Cash & Carry
❑ Metro
❑ Promocash

Généralistes
❑ Transgourmet
❑ Pro A Pro
❑ Groupe Pomona

Spécialistes Surgelé
❑ Passion Froid
❑ Brake France
❑ Davigel
❑ Relais d'Or Miko
❑ DS Restauration
❑ Krill
❑ Carigel

Spécialistes Epicerie
❑ Gedal
❑ Episaveurs

Spécialistes Frais
❑ France frais

❑ Gral

Spécialistes F&L/marée

❑ Terre Azur
❑ Hexagro
❑ Creno

Spécialistes Boisson

❑ France Boissons
❑ C10
❑ Distriboissons

Spécialistes Confiserie
❑ Supergroup-1'Dis
❑ Magec

Spécialistes boulangeries-pâtisserie
❑ Coup de Pâtes
❑ Back Europ
❑ Délices et Création
❑ Disgroup

Autres distributeurs
❑ Forezia
❑ Bergam's

Nom et Prénom :

Société :
Numéro de commande, PO (si besoin) :

Date :

Signature et tampon société :

Conditions de règlement : 100% à la commande. Règlement à 30 jours date de facture

SARL au capital de 13 900 euros -483 896 338 RCS Lyon -74, boulevard du 11 Novembre 1918 – 69100 Villeurbanne - T : 04 37 45 02 65 - F : 04 37 45 49 74 -

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La validation par l'Utilisateur de sa commande vaut acceptation des présentes Conditions générales pleinement et sans réserve.

Article 1 – OBJET

L'objet du présent contrat est de définir les modalités et les conditions selon lesquelles **FOOD SERVICE VISION** met à disposition de l'Utilisateur des monographies comprenant une étude des distributeurs (ci-après « les monographies »). Ces monographies sont établies sur la base d'éléments objectifs sur lesdits sujets (obtenus par voie de presse, d'interviews, d'études sur les points de vente, d'analyses des cartes…). **FOOD SERVICE VISION** fait une analyse de ces éléments objectifs afin d'élaborer des lignes directrices figurant dans les monographies.

Article 2 - OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

Il appartient à l'Utilisateur de définir ses besoins et de rechercher si les spécifications des monographies y sont adaptées, compte tenu des objectifs qu'il poursuit. **FOOD SERVICE VISION** a mis à la disposition de l'Utilisateur toutes les informations qu'il a souhaitées de sorte qu'il puisse prendre toutes décisions utiles.

La société **FOOD SERVICE VISION** confère à l'Utilisateur le droit, non transférable, de faire usage pour son compte unique et personnel des monographies et des informations qu'elles contiennent et ce, dans l'unique cadre de son activité.

L'Utilisateur s'oblige à n'employer les informations qu'à des fins licites, conformément à la législation en vigueur.

Ainsi, l'Utilisateur ne pourra céder à un tiers aucune information fournie et sera tenu responsable de toutes conséquences directes ou indirectes qui pourraient découler de l'utilisation non conforme aux présentes conditions générales de vente des monographies ou des informations qu'elles contiennent.

Article 3 - OBLIGATIONS DE FOOD SERVICE VISION

3.1 – Livraison

Les informations contenues dans les monographies fournies par **FOOD SERVICE VISION** sont transmises directement à l'Utilisateur par voie électronique.

Aucune fourniture ou service complémentaire n'est implicitement compris.

3.2 – Sur l'exactitude des informations communiquées

FOOD SERVICE VISION n'assume aucune obligation ni responsabilité quant à l'exactitude ou non des informations contenues dans les monographies communiquées à l'Utilisateur**.**

FOOD SERVICE VISION recueille les informations figurant dans les monographies selon différentes sources et fait les meilleurs efforts pour en contrôler la crédibilité.

Cependant, elle n'est pas en mesure de garantir l'exactitude du contenu des monographies. L'Utilisateur utilise les informations de **FOOD SERVICE VISION** en connaissance de cause.

Article 4 - PRIX

Les prix présentés par **FOOD SERVICE VISION** sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC). Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros à trente jours date de facture. **FOOD SERVICE VISION** se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les produits sont toujours facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande.

Article 5 - RESPONSABILITE

FOOD SERVICE VISION est soumise de manière expresse à une obligation de moyens.

En cas de mise en œuvre de la responsabilité de **FOOD SERVICE VISION**, le montant de la réparation dû ne pourra excéder le prix de la monographie mise à la disposition de l'Utilisateur.

Article 6 - REFERENCES

FOOD SERVICE VISION aura le droit de faire figurer le nom de l'Utilisateur sur une liste de références, sauf dérogation prévue aux conditions particulières.

Article 7 - TOLERANCE

Le fait par l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Article 8 - ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française.

En cas de litige, qu'il soit relatif à l'interprétation ou l'exécution des présentes, et même en cas d'urgence, compétence exclusive est attribuée au Tribunal de commerce de **LYON** qu'il y ait ou non pluralité de défenseurs ou appel en garantie.

Dans le cas où l'une des parties engage une action judiciaire, la partie qui gagne son procès sera en droit d'obtenir le remboursement de ses frais et honoraires.

SARL au capital de 13 900 euros -483 896 338 RCS Lyon -74, boulevard du 11 Novembre 1918 – 69100 Villeurbanne - T : 04 37 45 02 65 - F : 04 37 45 49 74 -